

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

241728 42752 10976

1/2

35

MAJOREL 62



FLX07700333501441-07TPE01

EARL PINETRE
LIEU DIT LE COLOMBIER
46700 SOTURAC

Facture du 18/03/2025

n° 10222549471



Electricité

Montant Hors TVA

104,50 €

Montant TVA (payée sur les débits)

6,25 €

Facture TTC
110,75 €
Montant total à payer (TTC)
110,75 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 11,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 18/05/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 17/04/2025

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **8276071978**

Compte commercial : 1-3STE-3042

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 380673434

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 36kVA

Nom du client

EARL PINETRE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23459913154287

LIEU DIT LE POMPIDOU

HANGAR

46700 SOTURAC

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

110,75 €

à partir du :

02/04/2025

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00921703949 XX

Détail de votre facture du 18/03/2025 n° 10222549471

Document à conserver 10 ans

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels

Option HC 36kVA

Réf. de votre contrat 1-3PC2SV

Prix réglementés

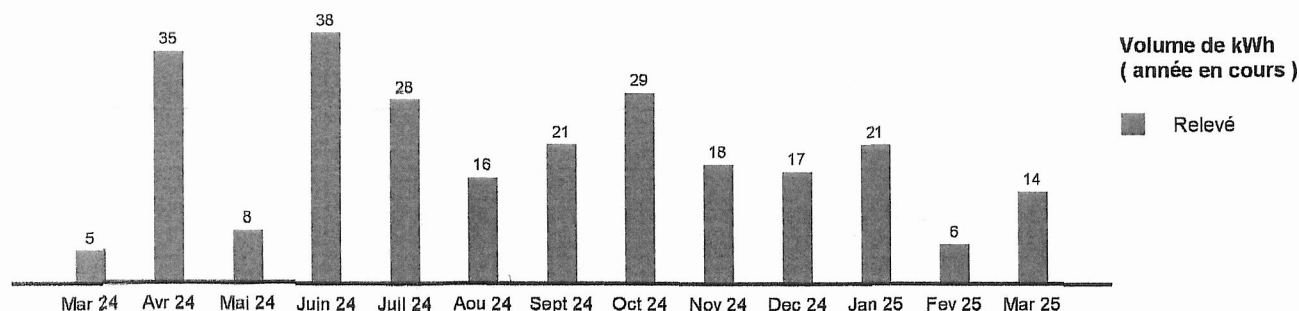
Souscrit depuis le 19/06/2007

Données Point de Livraison

LIEU DIT LE POMPIDOU HANGAR 46700 SOTURAC

Réf Acheminement Electricité : 23459913154287

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				89,34 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	86,46 €	Taux de TVA
Régularisation abonnement	du 01/01/2025 au 28/02/2025	39,21 €/mois	-78,42 €	5,50 %	
Abonnement	du 01/01/2025 au 31/01/2025	39,21 €/mois	39,21 €	5,50 %	
Abonnement	du 01/02/2025 au 28/02/2025	41,89 €/mois	41,89 €	5,50 %	
Abonnement	du 01/03/2025 au 30/04/2025	41,89 €/mois	83,78 €	5,50 %	
Consommation (HT)		Période	Conso 20 kWh	Prix unitaire HT	2,88 €
Electricité Heures pleines	du 17/01/2025 au 31/01/2025	3 kWh	19,110 c€/kWh	0,57 €	20,00 %
Electricité Heures pleines	du 01/02/2025 au 16/03/2025	16 kWh	13,760 c€/kWh	2,20 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 01/02/2025 au 16/03/2025	1 kWh	11,140 c€/kWh	0,11 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 66,27 €, et la part variable est de 1,49 €

Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				15,16 €	Hors TVA
		Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Accise sur l'Electricité	du 17/01/2025 au 31/01/2025	3 kWh	2,10000 c€/kWh	0,06 €	20,00 %
Accise sur l'Electricité	du 01/02/2025 au 16/03/2025	17 kWh	3,37000 c€/kWh	0,57 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 17/01/2025 au 17/03/2025	66,27	21,93 %	14,53 €	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site				104,50 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		6,25 €	
TVA à 5,50%		100,99 €		5,55 €	
TVA à 20,00%		3,51 €		0,70 €	
Total TTC pour ce site				110,75 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 725 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Heures Creuses : 22H32-6H32

Acheminement : Tarif BT Inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 36,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	525 le 17/01/2025	531 le 17/02/2025
Heures creuses	150 le 17/01/2025	150 le 17/02/2025
Heures pleines	531 le 17/02/2025	544 le 17/03/2025
Heures creuses	150 le 17/02/2025	151 le 17/03/2025

EARL PINETRE

Détail de votre facture du 18/03/2025 n° 10222549471

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
HC 36kVA
Réf. de votre contrat 1-3PC2SV
Prix réglementés
Souscrit depuis le 19/06/2007

Données Point de Livraison

LIEU DIT LE POMPIDOU HANGAR 46700 SOTURAC
Réf Acheminement Electricité : 23459913154287

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

L'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité ont évolué au 01/02/2025. Votre facture intègre la régularisation du prix de votre abonnement depuis cette date.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France (dont 0,8% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr